

CERTIFICAT D'ANALYSES OFFICIEL

Municipalité de Saint-Raphaël
 Naima TALEB
 19, avenue Chanoine-Audet
 Saint-Raphaël, Québec
 G0R 4C0
Tél.: (418) 243-2853

Certificat : **4632680**
 Demande d'analyse : NA
 Date du rapport: 2026-03-20
 Projet client : 001-RAP#Eau potable
 Bon de commande : 2020-10-001
 Chargé de projets :
 Adresse courriel :

Données sur le prélèvement

Échantillon EnvironeX : 9321524	Nom du réseau : Installation de distribution Saint-Raphaël	
Identification client : NA	Réseau MENV / TRE : X0010743	Chlore résiduel libre : 0.41
Nature : Eau potable	Région Adm. : 12	Chlore résiduel total : 0.56
Nom du préleveur : Laura Ferlatte	Code lieu prél. : 0	Chloramine : NA
Date de prélèvement: 2026-03-17	État à la réception : Conforme	Résultat pH : NA
Date de réception: 2026-03-18		Température à la réception (°C) : 18.3
Lieu du prélèvement : 373, boul. St-Pierre		
Info. supplémentaires : Shell		

Paramètres	Accr. *	Méthode Interne	Résultats	Unités	Date d'analyse	Critères	
						Min	Max Laboratoire
Dénombrement coliformes totaux/Escherichia coli	Oui	ENVX-MBIO-07			2026-03-18		QC
Bactéries atypiques			0	UFC/100mL			200
Coliformes totaux			0	UFC/100mL			10
Escherichia coli			0	UFC/100mL			0

Commentaires de l'échantillon

La température de l'échantillon à l'arrivée au laboratoire est supérieure à 12 °C.

Commentaires du certificat :

C.C :
 Agent administratif : info@saint-raphael.ca
 Groupe Hélios : labo.gmao@groupehelios.com
 Laura Ferlatte : lferlatte@aquatech-inc.com
 Marina Quenoy : mquenoy@aquatech-inc.com

Approuvé par :

Jean-François Populo,
 Microbiologiste, Longueuil



Avertissement Hors critères

* : Accréditée PALA par le MELCCFP -- ** : Accréditée ISO 17025 par le CCN -- NA : Non-Applicable -- TNI: Colonies trop nombreuses pour être identifiées
 TNC : Colonies trop nombreuses pour être comptées -- PNA : Paramètre non-accrédité
 Laboratoire traité : QC : Québec; LG : Longueuil; ST : Sous-traitance externe / Méthode interne : CHM, MBIO, PC-SA = site QC / ILCE, ILME, PC-EN = site LG

À moins d'une demande explicite du client, les échantillons d'analyse chimiques seront entreposés au maximum 21 jours après l'émission du certificat pour les paramètres dont le délai analytique le permet.

Ce certificat ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Résultats applicables qu'aux échantillons soumis à l'analyse.

Tous les résultats d'analyse provenant de matrice solide sont calculés sur une base sèche, à moins d'avis contraires.